



Montpellier, le 5 mars 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Retraites : s'inspirer de l'exemple islandais

Dans son rapport 2022, la DRESS (Direction de la recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des statistiques) note que les femmes perçoivent en moyenne des pensions de retraite inférieures de 40% à celles des hommes, fruit de carrières hachées, de rémunérations moindres, de temps partiels subis. De plus la DRESS indique que les femmes partent à la retraite plus tard : 62 ans pour les hommes, 62 ans et 6 mois pour les femmes. La réforme en cours de discussion au Parlement devrait donc en toute logique s'attacher à corriger ces inégalités. Il n'en est rien. L'étude d'impact est très claire sur ce point. M. Riester, ministre chargé des relations avec le Parlement, puis M. Dussopt, ministre du travail l'ont eux-mêmes reconnu.

L'Observatoire régional de la parité d'Occitanie demande que le projet soit revu pour compenser les inégalités de genre et non pas les accroître. Ainsi, l'Association sera extrêmement vigilante quant aux mesures qui seront proposées le 8 mars par Mme Borne, Première ministre, sur l'égalité femmes-hommes et particulièrement sur celles ayant trait à l'égalité économique.

L'Observatoire régional de la parité d'Occitanie appelle la Première ministre à suivre les leçons de son homologue islandaise, Mme Katrín Jakobsdóttir, sur la parité. L'Islande est depuis plus de 10 ans en tête du classement sur l'égalité femmes-hommes du Forum économique mondial. Son Parlement est le plus féminisé d'Europe (47,6% d'élues). Le taux d'emploi des Islandaises s'élève à 77, 5%, contre 67, 75% dans la zone euro, et le congé parental est pris quasiment à part égale entre les deux parents. Autant de raisons de rappeler à Mme Borne le conseil donné aux femmes par Simone Veil : « *Qu'elles écoutent leur conscience, prennent des responsabilités et s'épaulent. Elles peuvent changer le monde* ».

Contact : Geneviève Tapié emc.tapie.genevieve@wanadoo.fr

